



3 août 2023

(23-5273)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: RÈGLEMENT DE 2016 (S.I. N° 156 DE 2016) RELATIF À LA GESTION COLLECTIVE  
DES DROITS DE L'UNION EUROPÉENNE (DIRECTIVE 2014/26/UE)

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>IRLANDE</b>
--	----------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Règlement de 2016 (S.I. n° 156 de 2016) relatif à la gestion collective des droits de l'Union européenne (Directive 2014/26/UE)
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_11462_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_11462_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	Sans objet
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>	
Le règlement notifié, établi conformément à la Loi de 1972 sur les Communautés européennes, transpose dans le droit interne la Directive 2014/26/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014. Le règlement impose des exigences en matière de gouvernance aux organismes de gestion des collectivités territoriales établies dans l'État et, parallèlement, les autorise à octroyer des licences multiterritoriales dans toute l'Union européenne.	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	10 avril 2016
<b>Autre date</b>	Adoption: 8 avril 2016

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	21 juillet 2023
<b>Autres renseignements</b>	<p>L'instrument notifié apporte également des modifications à des lois existantes, à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les articles 175, 179, 280 et 284 de la Loi de 2000 sur le droit d'auteur et les droits connexes (n° 28 de 2000) (<a href="#">IP/N/1/IRL/C/3</a>)</li> <li>- les paragraphes 1 et 2 de l'article 6, le paragraphe 2 de l'article 8, ainsi que certains éléments de la Liste du Règlement de 2002 relatif au droit d'auteur et aux droits connexes (enregistrement des organes d'attribution de licences de droit d'auteur) (S.I. n° 463 de 2002) (<a href="#">IP/N/1/IRL/C/13</a>)</li> <li>- Insertion d'un nouveau paragraphe dans la Liste du Règlement de 2008 (S.I. n° 306 de 2008) sur le droit d'auteur et les droits connexes (enregistrement des organismes d'attribution des droits patrimoniaux des artistes interprètes) (<a href="#">IP/N/1/IRL/C/19</a>)</li> </ul> <p>Voir également: <a href="#">IP/N/1/EU/C/9</a> (<i>Directive 2014/26/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 concernant la gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins et l'octroi de licences multiterritoriales de droits sur des œuvres musicales en vue de leur utilisation en ligne dans le marché intérieur</i>)</p>
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	<p><i>Intellectual Property Unit</i> (Unité de la propriété intellectuelle)  <i>Department of Enterprise, Trade and Employment</i>  (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi)</p> <p><a href="mailto:trademarks@enterprise.gov.ie">trademarks@enterprise.gov.ie</a></p>

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.